

n° 2848 da u 27 di ghjugnu à u 3 di lugliu di u 2024

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

58^a annata
Prezzo 1,40 €

C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262

Dispensé de timbrage
Routage 205

www.arritti.corsica



Gilles Simeoni

p.6-7

« **Des idées, un bilan
et des perspectives à faire valoir** »



Pour la Corse, la feuille de route est simple : maintenir et si possible renforcer l'équipe de députés qui nous représentent à Paris, au sein du Parlement dont dépend la réforme constitutionnelle qui permettra de mettre en œuvre les accords de Beauvau passés entre l'État et la Corse. U 30 di ghjugnu è u 7 di lugliu, vutate pè i candidati naziunalisti, vutate Femu a Corsica ! Da leghje p3.



Aiò ch'hè ora !

Pà a vittoria di u pòpulu corsu !

Les messages des candidats Femu a Corsica

**Jean Frédéric Pellegrin, nouveau
secrétaire régional de la CFDT Corsica**

p.5



L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu qui una nova rubrica per salutà u so impegnu è presentali à i so lettori. Sta settimana, si tratta di l'Aiutu Studentinu.



Aiutu Studentinu

L'Aiutu Studentinu hè statu creatu in u 2011 da i sindacati studentini per luttà contr'à a precarietà annant'à u Campus di l'Università di Corti. L'associu ùn face pulitica, agisce di manera disinteressata è fraterna. S'organizeghja à traversu un magazinu solidariu induve i prudutti sò gràtisi pè i studenti in grande difficoltà. A buttega hè stallata à u senu di a cità universitaria è offre prudutti di prima necessità. Funzioneghja in grazia à i doni di i particolari, di l'impresse, di i sindacati studentini. Urganizeghja di manera regolare «operazioni caddi» in i grandi magazini. «Mettimu parechji caddi davanti à e casce di u Casino di Corti è distribuiamu stampini per cundunce a ghjente chì va à fà e so corse à cumprà un pruduttu o dui per noi, da chè no pòssimu dopu metteli à dispusizione pè i studenti in difficoltà» spìecanu i so rispunsèvuli.

Per «Natali solidarii, i so membri vanu ind'i cumerci curtiesi da fassi rigalà prudutti alimentari ch'elli impachittèghjanu per fanne rigali à i studenti precarii. Listessu per ogni occasione, cum'è pè «a musetta di Pasqua». L'associu organizeghja dinù veghje in u ristorante universitariu di u CROUS, è serate à tema cum'è «Serate paste» o «Serate migliacciole» (creppe). U scopu hè di fanne prufittà un massimu di studenti ind'un ambiente festivu, di fraiutu è di solidarietà, chì mette l'azione suciale à u senu di a vita universitaria.

Cù u tempu, l'Aiutu Studentinu s'hè accortu chì i bisognu ùn eranu

solu alimentari, ma pè i prudutti sanitari, scarpe, vestiti, o pè e dimarchje amministrative... Ci rispòndenu sempre in grazia à i doni è l'aiutu di a ghjente è di l'impresse. L'Uffiziu di l'ambiente hà rigalatu urdinatori chì sò imprestati per l'annata à i studenti ch'ùn ne anu micca. A Fondazione di l'Università, l'Università, a MGEN, u Lions Club è mondu associ o organissimi l'aiutanu... In grazia à i doni di prudutti freschi di Casino è U Express, l'associu pò tene una permanenza apposta pè u frescu tutti i sàbatu. U magazinu solidariu ellu, hè apertu i marti è i ghjovi da 5 ore à 7 ore di sera ind'un locale imprestatu da u CROUS. Malgratu a gratuità messa in ballu à u Restau U cù l'aiutu di a Cullettività di Corsica, a frequentazione di u magazinu solidariu hè cresciuta. Vale à dì chì ci vole à fà di più pè i studenti precarii. Dice u presidente di l'Aiutu Studentinu, Ghjuvan'Dumènicu Bugnani, «a precarietà tocca di più in più studenti è giovani corsi ch'è temianu à vene ind'è u passatu, è chì fràncanu u passu oghje. Certi palèsanu ch'elli vòlenu piantà i studii per circa un travagliu perchè li costa troppu caru, soprattutto in Corti. Per un dettu, i giovani di l'INSPE devenu andà in Borgu o in Aiacciu pigliendu a vittura tutti i ghjorni, manghjendu culandi, è vistu u prezzu di l'essenza, hè difficile per elli».

L'Aiutu Studentinu face un travagliu impurtantissimu. Hà bisognu di sustegnu. «Impegnu è solidarietà per un avvene fraternu»... Hè a missione ch'ellu s'hè datu è a chjama ch'ellu lampà à tutti! ■

Accapu di a reddazione

Innò à u RN

Partitu di a cusì detta «preferenza naziunale» chì gira u spinu à a solidarietà umana quì in Francia, è à a solidarietà di e nazioni ind'un mondu è ind'un Auropa induv'ognunu hà bisognu di l'altru per avvanzà è nimu ùn pò campà senza solidarietà. Partitu prontu à chjode e frontiere è à rinvià in paesi di guerra è di miseria omi, donni è zitelli, disprezzendu e convenzioni internaziunale di i diritti di l'omu. Partitu prontu à lampà fora di casa disgraziati per via di a so urigine, ùn fendu più criteri di ghjustizia suciale, mà criteri razziali ind'è e pulitiche d'allogghju... Partitu chì disprezza i diritti di e donne, minaccia u drittu à l'abortu è chì dinunzia e violenze fatte à e donne in carrughju per piglià megliu in mira l'immigrazione, ma ch'ùn si preoccupa micca di e violenze sessiste è sessuale. 90% di sse violenze sò violenze di prossimità, in casa, in famiglia o à u travagliu, è micca u fattu di i migranti. U RN hè uppostu dinù à l'insignamentu di e lingue regionale, Marine Le Pen s'hè detta pè a suppressione di e regioni, è contr'à e so aspirazione à l'autonomia... è si sà ch'ellu hè chjaramente contr'à u l'autonomia di a Corsica...

Mà... ùn sarebbe chè per l'ambiente, u RN hè una catastrofa. Hè sinònimu di rinculu in quasi tutti i settori di l'ambiente è a cumunità scientifica è l'ONG di difesa di l'ambiente alèrtanu nant'à u denecu di a lotta contr'à u riscaldamentu climaticu. U RN hè nemicu di l'ecologia. Sustene l'agricoltura intensiva, l'allevu industriale, a prìservazione di i prufitti di l'industrie e più pulluante, l'OGM è i pesticidi. Ùn face casu di a pèrdita di a biodiversità è di a so necessaria prutezzione. Vole apre a spluttazione à u gaz di scistu in Francia, e so pulitiche cunducerèbbenu à a fine di a lotta contr'à a pulluzione di l'aria o di l'acqua. Vole ripiglià a spluttazione di l'energie fessile contr'à l'energie rinuvelèvule, vale à dì fendu cresce a nostra dipendenza energètica. Hà dettu pocu fà Marine Le Pen ch'ella vulia «piantà l'energie rinuvelèvule». Per Greenpeace France, «a strema dritta hè a scelta a più peghja pè a prutezzione di u clima è di a biodiversità». Hè dinù a favore di u rinforzu nucleariu è secondu i specialist di l'energia a so pulitica sarebbe pericolosa pè i prezzi è sinònima di penurie energètiche. «Un ci hè nisun programma ambientale à u RN. U clima ùn hè mancu un sughjettu. Per elli, ghjè l'ambiente chì si deve adattà è micca u contrariu» alerta France Nature Environnement. «A biodiversità ùn esiste micca, e mubilità ùn esistenu micca, l'oceani ùn esistenu micca...» dinunzia L'Amichi di a Terra. «Dapertuttu induv'ellu ci hè eletti di strema dritta, à tutti i livelli territoriali, scuntremu difficoltà. Ci parlanu senza rispettu, ci impediscenu d'adunisceci, d'entre in i lucali pùblici, d'esse aiutati da i soldi pùblici per missioni d'interessu generale» dice torna France Nature Environnement. A criminalizzazione di i militanti ecologisti messa in ballu da u governu Macron sarebbe torna ingattiva cù a strema dritta. U RN hà dettu vulè indurisce a ripressione. Hà annunziatu ch'ellu cacerebbe a dedduzione fiscale pè i doni fatti à l'associ di difesa di l'ambiente per via ch'elli sò contr'à u nucleariu è ch'elli l'òdanu a disubbidienza civile. Hè una minaccia nant'à l'esistenza stessa di numarosi associ. È una minaccia pè a democrazia. ■ **Fabiana Giovannini.**

Infurmazione è cuntatti : aiutustudentinu@gmail.com
www.facebook.com/aiutustudentinu



30 juin 2024

Attention au saut dans l'inconnu !

D'après les premiers sondages, la dissolution voulue par Emmanuel Macron se transformerait en triomphe pour le Front national. Il nous reste une semaine à peine pour conjurer cette sinistre prédiction.

Les « humeurs » des peuples sont un mystère de l'Histoire, et la science politique consiste justement à les anticiper en menant les gouvernances adaptées. Le septennat d'Emmanuel Macron a été un incontestable échec à cet égard.

La « mauvaise humeur » du peuple français s'était déjà faite entendre avec force lors des manifestations des gilets jaunes, dès 2018 et jusqu'au confinement, début 2020. Ce signal d'alarme n'a pas été entendu. La pandémie y a ajouté de l'anxiété et des radicalisations nouvelles (mouvement anti-vaccins par exemple), et elle a mis à jour, à travers notamment la dramatique situation dans les hôpitaux, les carences béantes des services publics les plus essentiels, alimentant la colère et l'amertume. Puis est venu l'épisode désastreux du débat sur la réforme des retraites qui a cristallisé le divorce entre le pouvoir, de plus en plus incarné quasi-exclusivement par Emmanuel Macron, et des pans entiers d'une société aspirée par la désillusion, notamment parmi les « corps intermédiaires », cette structure informelle qui organise de facto la vie sociale d'un pays. La marginalisation autoritaire du mouvement syndical le plus porté au dialogue, incarné par Laurent Berger (CFDT) ou Philippe Martinez (CGT), a été une très grande erreur. De rupture en rupture, le lien entre le peuple et son gouvernement s'est rompu, installant cette « humeur » malsaine qui jette les français dans les bras de l'extrême-droite. Le mouvement est profond et les discours les mieux construits ne suffiront pas à en dissiper rapidement les effets. Mais ils peuvent éventuellement, espérons-le !, empêcher le franchissement de certains seuils qui seront ensuite très difficiles à remettre en question.

Les physiciens connaissent la loi du « changement d'état », quand l'eau liquide devient glace. Le basculement d'un état à l'autre ne se fait pas à zéro degré, mais à -4°C . Ensuite il faut remonter à $+4^{\circ}\text{C}$ pour retrouver l'état liquide par la fonte de la glace. Aujourd'hui, en France, il fait presque -4°C ! Et il faudra ensuite

remonter une pente très dure pour renverser la tendance si l'élection qui vient nous fait franchir ce seuil fatidique.

Cette « glaciation » de la société française n'épargne pas la Corse, loin de là. Depuis que les nationalistes ont pris le pouvoir régional, nous avançons, mais très nombreux sont ceux qui pensent que ça ne va pas assez vite. Pourtant l'Exécutif s'active : négociation réussie sur l'autonomie, et soutien à bras le corps de pans entiers de la « maison Corse ». Les transports qu'il faut consolider, notamment la situation d'Air Corsica, la dérive des comptes publics qu'il faut endiguer au prix de mesures fatalement impopulaires, l'appui décisif à Scola Corsa pour l'avenir de la langue corse, mais aussi les situations d'échec comme sur les déchets, ou les attentes légitimes mais hors de portée d'un pouvoir régional aux compétences très limitées (pouvoir d'achat), etc. : les motifs de frustration sont multiples et alimentent un mécontentement latent. Mais celui qui trouve qu'avancer à 30 km/heure n'est pas suffisant veut-il pour autant enclencher la marche-arrière toute ? Probablement non, mais l'improbable est parfois devenu réalité ! Par exemple au Royaume Uni quand une majorité a approuvé le Brexit qu'elle regrette manifestement désormais.

Pour la Corse, la feuille de route est simple : maintenir et si possible renforcer l'équipe de députés qui nous représentent à Paris, au sein du Parlement dont dépend la réforme constitutionnelle qui permettra de mettre en œuvre les accords de Beauvau passés entre l'État et la Corse.

De la sorte la question de l'autonomie de la Corse restera à l'agenda de ceux qui gouverneront à Paris, nous laissant l'espoir d'une mise en œuvre réussie de ces accords.

Sinon, c'est le saut dans l'inconnu !

Forza à tutti i nostri candidati ! Forza pà a vittoria di u pòpulu corsu ! ■

Jean Frédéric Pellegrin

Entretien avec le nouveau secrétaire régional de la CFDT Corsica

Le mois dernier, la CFDT Corsica a tenu son Congrès régional en Corse et élu Jean Frédéric Pellegrin comme nouveau secrétaire régional. Ami de longue date du journal Arritti, le nouveau secrétaire régional s'inscrit dans la longue histoire du compagnonnage entre la CFDT et la démarche d'émancipation du peuple corse. Histoire qui a commencé dès l'année 1974 quand elle fut implantée dans l'île par Sanvitus Predali, Pierre Cervetti, Jean Mai-Boroda, Lolo Ristori, etc.



La CFDT et le combat pour l'autonomie, c'est une vieille histoire ?

Oui, depuis un demi-siècle en fait. La CFDT Corsica a toujours défendu l'idée de l'autonomie de la Corse en s'inspirant de son mot d'ordre national «Vivre et travailler au Pays». Nous avons alors prôné la corsisation des emplois, le bilinguisme et l'officialité de la langue corse. Et, aujourd'hui, nous sommes engagés dans le processus en cours par notre participation aux discussions sur son volet social.

J'ai été moi-même entraîné dans le syndicalisme comme employé de banque par Lolo Ristori qui, tout en étant un responsable syndicaliste, a été un des tout premiers militants de l'ARC à Aiacciu. Je suis l'héritier de cette histoire.

Après toutes ces années, où en êtes-vous ?

Nous sommes actuellement 3.000 adhérents en Corse, ce qui nous place au troisième rang derrière le STC et la CGT. Mais ce nombre est croissant. Nous sommes particulièrement positionnés sur la question de la transition écologique, et aussi dans la défense des salariés saisonniers qui connaissent trop

souvent des conditions sociales difficiles. En 2024, nous avons eu de bons résultats aux élections aux Comités d'Entreprises, nous sommes bien implantés à l'Hôpital, à la CdC, etc. Bientôt auront lieu les élections dans le collège des TPE (très petites entreprises) qui sont particulièrement nombreuses en Corse. Nous pensons que les résultats seront bons.

Comment la structure nationale vous appuie-t-elle ?

Les relations sont excellentes avec notre secrétaire nationale, Marie-Lise Léon, qui a pris la suite de Laurent Berger. Elle a tenu à participer au Congrès durant lequel j'ai été élu secrétaire régional. Elle est bretonne et très sensible à nos positionnements corses. Cet appui est important de la part de celle qui dirige ce qui est désormais, depuis trois ans, le premier syndicat de France, avec 646.000 adhérents.

Quel est ton premier objectif durant ce mandat de quatre ans qui commence ?

Avec l'équipe qui a été élue, notre première tâche sera de procéder au renouvellement générationnel qui assurera l'avenir du syndicat. Le bureau de l'Union régionale compte déjà 50 % de jeunes. ■

Propos recueillis par F.A.

Hè l'ora di sceglie

À quelques jours du premier tour des élections législatives, les nombreux candidats mènent leur campagne. Seulement voilà, le débat semble confisqué, réduit, contraint, par les médias français, et nous entrons dans une dynamique qui ne reflète pas l'intérêt de la Corse. S'il est évident que le résultat des élections européennes ne doit pas être oublié, encore moins minimisé, les questions d'immigration et d'identité ne sont pas l'Alpha et l'Omega des problématiques corses. Alors effectivement, il faut que les candidats se positionnent clairement sur ces questions, l'afflux massif d'immigration de tous les bords de la Méditerranée peut devenir problématique pour des questions d'accès au logement, de spéculation, de notre langue et notre culture. Quid des autres sujets ? Comment se fait-il que la question de l'avenir énergétique, la question des transports, la question écologique, et tant d'autres ne sont pas évoquées ? Que pensent les candidats qui ont l'intention de représenter notre pays de l'avenir du réseau électrique et du développement des énergies renouvelables, de la gestion de l'eau, du rapport à l'État, de l'autonomie, de la DSP maritime et aérienne ? Les députés sont force de discussion et de lobbying auprès des ministres, des élus, pour faire avancer la question corse. Les députés nationalistes n'ont plus à démontrer le travail effectué depuis 2017 eu égard à leur bilan. N'oublions pas le travail immense à Paris pour non seulement se faire respecter en tant que nationalistes, mais également se faire entendre et écouter. Ces élections législatives marquent un tournant dans l'histoire de la Corse. Soit nous affirmons ce que nous sommes en tant que peuple et nous imposons nos débats à la France, soit nous tombons dans la vassalisation en étant aspirés par les débats franco-français et en devenant une région française à part entière. Hè l'ora di sceglie. ■

Susteniteci

Abonnez-vous !





Gilles Simeoni

« Des idées, un bilan et des perspectives à faire valoir »

Gilles Simeoni, leader de Femu a Corsica, était l'invité de notre confrère France Bleue RCFM. L'occasion pour le président du Conseil Exécutif de faire passer les messages importants pour la Corse à la veille du scrutin législatif, notamment concernant le processus d'autonomie de la Corse. Extraits.

Sur la montée de l'Extrême-droite aux Européennes

« J'ai regardé avec beaucoup d'attention, d'intérêt et quelquefois d'inquiétude ce qui s'est passée depuis quelques semaines et singulièrement depuis le 9 juin, en France. La France est aujourd'hui un pays en proie à une crise politique profonde avec des incertitudes lourdes sur son avenir... Mon engagement, notre engagement, est constant, il s'organise depuis des décennies autour de deux pôles essentiels et complémentaires. D'abord l'attachement à une vision de la société, non seulement la société corse, mais la société en général, un certain nombre de valeurs qui sont aux antipodes de celles que prônent par exemple le Rassemblement national, Reconquête ou leurs avatars locaux. Des valeurs d'humanisme, de solidarité. Et puis le combat pour la Corse et pour la défense des intérêts du peuple corse. Le vote en faveur de l'extrême droite en France et en Europe, il vient de loin, de très loin. Les responsables nationaux et européens portent au fil des années une lourde responsabilité. Il faut entendre ce qu'exprime ce vote, il faut le prendre en considération. Non pas à travers des aménagements avec les valeurs auxquelles il convient de rester indéfectiblement attaché, mais sans doute à travers une évolution profonde des pratiques politiques et aussi des réponses plus fortes et plus opérationnelles dans un certain nombre de domaines conçus comme essentiels pour la vie des gens, y compris d'ailleurs de façon subjective. Je prends la question de l'insécurité en France qui est certainement un des facteurs qui expliquent le ras-le-bol de certains électeurs. Cette insécurité n'existe pas aujourd'hui ou très peu par exemple dans nos villages, et ça n'empêche pas, parce que nous vivons dans une société globalisée, que les gens de Campu ou de Lozzi par exemple peuvent ressentir la même inquiétude en regardant les chaînes d'infos en continue et en s'inquiétant de l'évolution d'une société française, européenne et mondiale dont nous sommes partie prenante, même si nous avons bien sûr des problématiques qui nous sont propres. »

Message de Jean Félix Acquaviva

“Per difende in Parigi l'intaressi di u pòpulu corsu”



« Nous sommes dans le cadre d'une crise historique très grave, à la fois pour la démocratie, pour la stabilité de la République française, mais aussi pour la Corse dans les jours et mois à venir. Aujourd'hui ce qui est important c'est de dire ô combien en ce qui nous concerne nous sommes les représentants de la Corse et du peuple corse à Paris, et non pas les représentants de partis parisiens en Corse. La lucidité, la détermination au service de l'engagement de la Corse, reste pour nous dans notre démarche, celle de députés nationalistes pour l'autonomie de la Corse, qui à travers le groupe LIOT ont permis de défendre un tas de sujets y compris en dehors de l'autonomie, contre la précarité par exemple – nous sommes opposés au système de retraite, opposés à la loi sur l'assurance chômage. Nous sommes aussi des députés qui ont des valeurs, pour la justice sociale, pour la démocratie, des valeurs pour permettre à un processus politique lié à l'autonomie, une solution politique globale, d'être maintenue et poursuivie. Nous sommes évidemment pour faire barrage à l'extrême-droite mais aussi à d'autres extrêmes comme l'islamo-gauchisme qui ne sont pas nos valeurs. Aujourd'hui l'heure est grave, elle est importante, à la fois pour la place des relations et du dialogue à reprendre de la Corse vis-à-vis de Paris, pour obtenir les moyens nécessaires à notre développement, mais aussi pour faire barrage à l'ensemble des dérives qui peuvent être issues de cette élection, et enfin pour éviter un retour au passé, aux forces politiques un petit peu claniques qui se remettent en marche, des baronnies locales qui essaient de territorialiser l'élection, alors que l'élection c'est surtout aujourd'hui de faire en sorte que nous ayons un processus qui reparte et un plan économique, social, culturel et institutionnel au service de la Corse et des Corses... Hè ora di sceglie, simu à l'ora di a scelta para, simu ghjunti à i punti stremi, speremu à sta cunvergenza chì ferà chì dumane saremu sempre in Parigi per difende l'intaressi di u pòpulu corsu. » ■

Sur la dissolution de l'Assemblée nationale et le processus d'autonomie

« La dissolution est une décision qui relève du chef de l'État... qui, en cohérence avec les engagements qu'il avait pris, m'a proposé d'être reçu dans les heures ou les jours à venir, à l'Élysée, pour que nous parlions précisément du processus d'autonomie. J'y vois le signe que malgré le tumulte actuel, le président de la République proposera à la prochaine majorité gouvernementale, quelle qu'elle soit, de continuer le processus d'autonomie... C'est bien sûr un des enjeux, et précisément du vote des législatives, on ne vote pas pour les Européennes, on ne vote pas pour les

élections Territoriales... on vote pour des élections Législatives, dont on sait deux choses.

Premièrement, si le Rassemblement national est majoritaire au soir du deuxième tour en France, on sait que ça sera la fin du processus d'autonomie, puisque le RN est le seul parti au-delà des désaccords profonds que nous avons d'un point de vue des valeurs et de la vision de la société avec les partis d'extrême droite, lui et les autres d'extrême-droite sont les seuls qui se sont prononcés contre le processus d'autonomie. Et deuxièmement, les députés nationalistes et les candidats nationalistes, notamment Romain Colonna dans la première circonscription de Corse du Sud,



Message de Romain Colonna

“Une voix forte, constante, face au chaos, face aux extrêmes”

« Je m'adresse aux Corses pour leur dire que pour la première fois dans l'histoire de cette circonscription, il y a la possibilité d'envoyer un nationaliste, une voix forte, constante, face au chaos, face aux extrêmes, pour représenter les intérêts de la Corse et du peuple corse à Paris. Par exemple pour nos entreprises: la Corse qui travaille, la Corse qui entreprend, la Corse qui produit, voici notre ambition économique pour le développement de notre pays... Il conviendra d'agir et vite sur trois enjeux fondamentaux. Premièrement la maîtrise du foncier, deuxièmement la disponibilité des matières premières avec le défi de bâtir une agriculture de production orientée vers l'autonomie alimentaire de la Corse. Troisièmement l'instabilité et l'insécurité juridiques avec un empilement des normes législatives et réglementaires qui complexifie la vie des entreprises et contrainent leur développement. Demain député, je serai aux côtés de nos entreprises et de leurs salariés. Pà i nostri impresi, i nostri travagliadori è a nostra ecunomia, pà u sviluppu ecunòmicu è sociale pruduttivu, ghjustu è à long'andà di a Corsica... Moi dans cette élection je n'ai qu'un seul objectif, c'est de défendre les intérêts du peuple corse... Aller représenter les Corses et véritablement honorer la confiance qu'ils m'avaient faite il y a 2 ans parce que je pense être logiquement en capacité de rassembler les Corses. Inseme si pò! » ■

seront demain les mieux placés quelle que soit la majorité pour défendre les intérêts de la Corse. Eux d'abord, en tant que nationalistes, et ils l'ont prouvé, je pense notamment au travail remarquable mené depuis deux mandatures, mais également dans le cadre du groupe LIOT, que nous avons contribué de façon décisive à construire, puisque quel que soit le résultat sorti des urnes, le groupe LIOT est un groupe de référence dont il y aura besoin pour composer une majorité. Nous serons en position je l'espère, si les Corses le décident, et c'est à eux d'en décider. Chaque Corse décidera librement en son âme et conscience ce qu'il y a de mieux pour lui et pour la Corse. Et moi je fais confiance aux Corses.»

Sur sa position personnelle quant à la future majorité en France

«Ma position est très claire, et je l'ai dit. Tant d'un point de vue des valeurs fondamentales, que d'un point de vue des intérêts de la Corse, que d'un point de vue du devenir de la France et de l'Europe, je pense que l'arrivée au pouvoir du Rassemblement national ou d'une coalition dans laquelle l'extrême-droite serait majoritaire, quel que soit le nom des partis et la forme, et quels que soient les soutiens, y compris ceux d'une partie des Républicains – et vous noterez que notamment certains candidats qui sont pourtant des responsables de premier

plan, cachent cette étiquette pour ne pas à avoir à assumer cette part lourde d'héritage – je pense que l'arrivée au pouvoir en France de l'extrême-droite serait une véritable catastrophe. Donc je suis bien évidemment opposé à cette arrivée. À côté de cela, je sais qu'il y a à gauche et à droite des forces politiques et des acteurs de premier plan qui sont favorables à l'autonomie de la Corse et c'est avec celles-là et ceux-là que nous continuerons à discuter et à travailler, et, je le pense, à concrétiser l'immense espoir. Mais au-delà de cela, il y a bien évidemment toutes les questions du quotidien. Et sur ces questions du quotidien je dis aussi, la lutte contre la cherté de la vie, le problème du logement, les problèmes de sécurité même si cela relève du régalién, sur tous ces débats-là je pense que les candidats nationalistes ont des idées, un bilan et des perspectives à faire valoir.» ■

Message de Michel Castellani

“Sè no vincimu, vincimu tutti inseme!”



« Je vous présente sept ans de boulot. Des actes. Vous savez pourquoi vous votez, vous savez quel type de travail nous fournissons, quels thèmes nous

développons à Paris, comment nous votons, des choses qui sont faciles à suivre : à l'Assemblée nationale, tout est noté, tout est filmé. Nous avons travaillé, tous les jours, de façon obstinée, d'abord par la présence, mais ça n'est pas tout d'être présent, d'avoir des centaines d'interventions dans l'hémicycle, en commissions, d'avoir des contacts avec des représentants de l'État, avec des ministres, avec le président de la République, c'est mon quotidien, mais ça n'est pas tout : quel message délivrer ? Moi j'ai toujours délivré le message que je vous ai donné dans mes professions de foi, de défense absolue de la démocratie, des grands principes humanistes, d'une société solidaire, et au-delà, toutes les idées que nous sommes appelés à défendre ; sur les traités internationaux, les relations Nord-Sud, le type de construction européenne, et bien d'autres sujets... Et puis il y a la Corse, qu'on a défendu obstinément, avec amour, la présentation d'un certain nombre de dossiers, la bataille pour notre hôpital... la bataille pour le CHU... la bataille pour garder les moyens de lutte contre les incendies en Corse... les 40 M€ de continuité territoriale... le crédit d'impôt... les aspects sociaux... systématiquement nous avons demandé une adaptation sociale... les rejets systématiques de la « normalisation » de la TVA pour les vins produits en Corse... c'est une bataille permanente... Notre candidature à Femu, elle n'a de sens que parce qu'elle est globale... Quand un député débarque à Paris, il représente un territoire, des gens qui lui font confiance... Avete capitu ch' l'elezzione sè no a vincimu, a vincimu tutti inseme! » ■

– Les 30 juin et 7 juillet,
vutate è fate vutà
i candidati Femu a Corsica !



Aiò ch'hè ora!

Régions et Peuples Solidaires

Une structure efficace et reconnue

Les élections législatives sont un enjeu politique majeur. Elles sont aussi une base incontournable pour le financement de la vie politique car elles conditionnent l'accès aux financements publics alloués par l'État. En effet, pour des candidatures trop isolées, il n'y a aucune possibilité d'y accéder. En rassemblant les différents partis autonomistes et régionalistes de l'Hexagone, Régions et Peuples Solidaires a créé une association de financement qui a répondu depuis plusieurs élections législatives au défi de remplir les conditions légales pour y parvenir. Cette fois encore, R&PS a réussi à le faire malgré les délais extrêmement courts imposés. Au point de servir d'appui à plusieurs autres forces politiques pour qu'elles puissent en bénéficier également. Ce qui, en retour, nous donne les moyens de faire vivre notre structure que nous avons réussi à consolider, malgré la situation d'urgence où nous étions.

La loi est restrictive, et est en fait conçue pour réserver les financements publics aux grands partis présents sur l'ensemble du territoire français, et à en exclure les partis comme les nôtres. En effet il faut être représentés dans au moins cinquante circonscriptions, avec des candidats rattachés obtenant au moins 1% des voix, pour être éligibles à ces fonds, et bénéficier d'une partie proportionnelle de la somme allouée annuellement par le budget de l'État.

Or la Corse n'a que quatre circonscriptions, et les partis corses, sans leur rattachement à R&PS, seraient ainsi exclus de ces financements. Rien que pour Femu a Corsica, le financement public représente les deux tiers de ses ressources annuelles, qui sont rendues possibles grâce à son affiliation à R&PS. Au moment où il dépose sa candidature, chacun de nos candidats doit donc déclarer en Préfecture son rattachement à l'Association de Financement de R&PS. Ce que font les candidats des formations membres de R&PS bien évidemment, mais aussi ceux des partis politiques avec lesquels nous passons des conventions de partenariat. En 2022, cela a été le cas de Place Publique par exemple, la formation de Raphaël Glucksmann. En 2024, son accord avec le PS fait que ses 9 candidats se sont cette fois rattachés au PS. A contrario, le Nouveau Centre d'Hervé Morin, Résistons de Jean Lassalle, ou encore Bertrand Pancher, président du groupe LIOT, se sont rattachés à R&PS en 2024.

Le financement public est calculé en deux fractions. La première fraction, liée au nombre de voix obtenues par l'ensemble des candidats affiliés, ne s'active qu'à condition qu'au moins cinquante d'entre eux aient obtenu 1% et plus dans leurs circonscriptions. Et seules les associations de financement éligibles à ce premier critère sont habilitées à percevoir la seconde fraction liée à

chaque parlementaire, sénateur ou député. Autant dire que réussir le challenge des cinquante candidats est fondamental et conditionne tout le reste. C'est un challenge que R&PS a réussi à remplir sans problème malgré des délais très resserrés, offrant à toutes les structures rattachées l'accès aux financements publics indispensables à leur fonctionnement. ■ **F.A.**



Parlement européen

Diana Riba, nouvelle présidente du groupe ALE

Nous verrons ce qu'il adviendra du groupe LIOT à l'Assemblée Nationale au lendemain du 7 juillet avec le fort espoir de pouvoir maintenir, voire amplifier la représentation nationaliste corse en son sein.

Au Parlement européen, le groupe ALE, lui, s'est réuni à Bruxelles la semaine dernière en présence des nouveaux élus, et des députés sortants Lydie Massard (UDB) et François Alfonsi, ainsi que du député catalan Jordi Solé ; leur mandat se terminera début juillet à l'ouverture de la nouvelle mandature.

La députée catalane d'ERC, Diana Riba, réélue, est la nouvelle présidente du groupe ALE qui compte désormais trois élus dont deux issus d'une coalition nationaliste Basques, Catalans, Galiciens, avec notamment la députée galicienne Ana Miranda, et un troisième député élu de la région autonome de Valence sur la liste de gauche Sumar, Vicent Marza.

D'autres députés sont susceptibles de rejoindre le groupe ALE dans les prochaines semaines. Le parti ALE, lui, fédère 41 partis nationalistes en Europe, est représenté dans 19 Etats, participe au gouvernement d'au moins cinq d'entre eux, compte 112 élus dans les assemblées nationales et 235 dans les assemblées régionales. Il est très important pour le nationalisme corse d'être rattaché à une telle fédération de partis politiques qui pèse en faveur des évolutions favorables de la politique européenne, notamment pour faire avancer la reconnaissance des langues et cultures, et le droit à l'autodétermination des peuples. ■

ABBONAMENTU

ARRITTI

5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA

☎ 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Vogliu un : abbonamentu / riabbonamentu

55 € UN ANNU/UN AN 34€ SEI MESI/SIX MOIS 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)

Indirizzu (adresse)

Mail o telefonu (e-mail ou téléphone)



En mars 1967, Max Simeoni, alors membre du CEDIC (l'ARC n'est même pas encore créé), se présente pour la première fois à l'élection législative dans la 2^e circonscription de Bastia, sous l'étiquette « candidature régionaliste ». Ci-dessous sa profession de foi. Son suppléant, ami et compère du CEDIC est Paul Marc Seta. Ils réalisent un score symbolique mais leur présence à ce scrutin est ô combien importante dans la longue marche du combat du peuple corse pour sa reconnaissance. Il faudra attendre 50 ans pour réussir cette représentation nationaliste à l'Assemblée nationale. Les motivations n'ont pas changé : reconnaissance du peuple corse (à l'époque on parlait d'ethnie), et maîtrise du développement par l'autonomie, les « partis nationaux » n'y étant que pour « l'arithmétique des groupes à l'Assemblée nationale ». Pour les mêmes objectifs aujourd'hui, il faut quatre députés nationalistes corses au Palais Bourbon !

Profession de foi de Max Simeoni, candidat à l'élection législative

Nous nous présentons, avec confiance, aux suffrages des électeurs libres, capables

de secouer l'emprise séculaire de structures politiques dégradantes. Les clans ont humilié à la fois, sous le joug du « service rendu » et dans le lien fallacieux des habitudes traditionnelles, des citoyens devenus « clients » et des élus transformés en distributeurs de prébendes. Les premiers ont perdu leur indépendance civique. Les seconds, comptables méticuleux des reconnaissances individuelles qui assurent leur succès, ne se préoccupent plus que verbalement de l'intérêt général. L'abdication des uns et des autres dans un système politique né de l'état de sous-développement de l'île, a entretenu cet état que personne aujourd'hui ne peut plus nier. La Corse se vide, elle est sous-équipée, son économie est en perte de vue. En un mot elle est abandonnée. Il appartient donc aux électeurs Corses et amis de la Corse de se libérer des chaînes rouillées du clan pour sauver cette Terre qui se meurt.

Mais il serait naïf de croire que les partis dits « nationaux » ou les mouvements politiques d'audience internationale puissent relever la Corse ou en aient seulement la volonté. Les uns ne pensent à elle qu'en fonction de l'arithmétique des groupes à l'Assemblée Nationale. Leurs représentants chez nous promettent monts et merveilles depuis des lustres. Mais nous avons toujours pour toute richesse nos rochers et notre soleil, que nous ne tenons pas d'eux. Le sigle publicitaire hexagonal de l'un de ces partis est symbolique : la

Corse y figure comme un point oublié, goutte minuscule qui serait malencontreusement tombée du porte-plume national. Tel autre groupement affiche triomphalement la représentation stylisée d'une autoroute et il ne nous reste plus qu'à apprécier la nature de cet humour. Quant aux mouvements internationaux ils songent essentiellement à intégrer la Corse dans un système de dimensions « planétaires » tenu de rejeter a priori – en dépit des apparences et des formules – tous les particularismes. Personne en tout cas n'a jamais pu lire dans le programme général d'un parti ou de la Section Française d'une internationale, une référence claire au problème corse. Or, le problème corse existe, en dehors de tout phénomène régionaliste de caractère folklorique.

La Corse est une île. Cette insularité, si elle n'est pas corrigée dans une solution d'ensemble réglant tous les cas et toutes les incidences par une mise à jour continue, provoquera à plus ou moins brève échéance, par la poursuite et l'aggravation d'un exode tragique, la disparition de l'ethnie et de la Communauté Corses, assimilées ou éteintes.

De plus, la faiblesse économique de notre île fera d'elle – dès l'entrée en vigueur des convolutions du Marché Commun – la proie des convoitises dont les moyens seront tels qu'il ne lui sera pas possible de résister.

Ces dangers mortels, la population de l'île dans son ensemble peut les conjurer, si elle accepte de s'unir pour écouter la voix jeune, libre et désintéressée des Régionalistes.

Que proposent-ils ?

UN BUT. La sauvegarde et le renouveau de l'ethnie et de la Communauté Corses. **UNE SOLUTION GLOBALE.** L'érection de la Corse en région de programme mais dotée d'une gestion AUTONOME, c'est-à-dire dans laquelle la responsabilité de notre communauté serait engagée sur tous les plans : social, culturel, économique et surtout – par la création d'une caisse régionale d'investissement – financier. En effet l'autonomie de gestion ne serait qu'un leurre sans une grande part d'autonomie financière.

UNE MESURE D'ATTENTE IMMEDIATE. Le respect du décret impérial de 1811 et des Arrêtés Miot, respect qui permettrait au commerce insulaire de prospérer, mais dont les consommateurs seraient les premiers et les principaux bénéficiaires.

Ce n'est qu'un cadre. MAIS C'EST UN CADRE CORSE.

Elus, nous nous battons jusqu'au bout pour que l'État – dont le centralisme, absurde et dépassé, est la cause de toutes nos misères – soit obligé d'entendre la Corse. Rien ne nous fera reculer et s'il s'avérait que la coalition des intérêts hostiles rende nos efforts impuissants, nous n'hésiterions pas à remettre notre mandat entre les mains de ceux qui nous l'auraient confié.

Ainsi les régionalistes prennent leurs responsabilités.

Aux électeurs Corses de prendre les leurs. Notre devise est claire : **CONTRE LES CLANS, HORS LES PARTIS, POUR LA CORSE !** ■

APPEL D'OFFRES OUVERT - MAIRIE DE BIGUGLIA
MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DU STADE PAUL TAMBURINI

Section : Identification de l'acheteur

MAIRIE DE BIGUGLIA
Numéro national d'identification : 21200037600013.
Adresse : - R.N. 193 - 20620 BIGUGLIA.
Adresse internet de l'acheteur :
<https://www.achatspublicscorse.com>
Code NUTS par zone : FRM02.
Contact : Jean-Charles GIABICONI - 0495589858 -
mairie.biguglia@wanadoo.fr
Adresse internet du profil acheteur :
<https://www.achatspublicscorse.com>
URL des documents : <https://www.achatspublicscorse.com>
URL de présentation : <https://www.achatspublicscorse.com>
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : MAIRIE DE BIGUGLIA, R.N. 193, Contact : Commande Publique, à l'attention de : M. Jean-Charles GIABICONI, F-20620 BIGUGLIA. Tél. (+33)495589858. E-mail : casacumuna@biguglia.corsica.
Code d'identification national : 17200005100026.
Adresse internet : <https://biguglia.corsica/>
Activité(s) de l'organisme : Services généraux des administrations publiques

Section : Description du marché

Type de marché : Services
Intitulé du marché : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DU STADE PAUL TAMBURINI
Code CPV principal : 71222000-0.
Description succincte du marché : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION DU STADE PAUL TAMBURINI
Forme juridique du soumissionnaire donnée : Oui
Description de la forme juridique du soumissionnaire : Le candidat se présentera obligatoirement sous la forme d'un groupement d'entreprises composé à minima des compétences suivantes : Architecture (mandataire), Structure, Fluides (Electricité CFO-CFA / CVC / Thermique), VRD - Paysagiste, Économie de la construction, OPC.
Informations d'exécution : Le Maître d'ouvrage interdit au mandataire d'être membre d'un autre groupement, conformément à l'article R.2142-21 du Code de la Commande Publique. Il n'y a pas d'exclusivité sur les autres membres de l'équipe. En application de l'article R.2142-22 du Code de la Commande Publique, l'acheteur n'impose aucune forme de groupement, cependant, l'architecte sera mandataire du groupement. Chaque cotraitant pourra assurer plusieurs compétences (à préciser dans la fiche de synthèse de l'équipe). Le titulaire du marché pourra sous-traiter l'exécution des prestations demandées, sous réserve de l'acceptation par le pouvoir adjudicateur de chaque sous-traitant et du respect de l'ensemble des conditions relatives à la sous-traitance prévues aux articles : L.2193-1 à L.2193-14 et R.2193-1 à R.2193-22.
Commande en ligne : Non.
Informations financières : Le délai de paiement des avances, acomptes, soldes et indemnités est fixé à 30 jours conformément aux articles L.2192-10 et R.2192.10 du code de

la commande publique.
Facturation en ligne : Obligatoire
Paiement en ligne : Non.

Section : Informations sur la procédure

Type de procédure : Ouverte
Procédure accélérée : Non.
Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1.
Offre pour l'ensemble des lots : Oui.
Nombre maximum de lots attribuables : 1.
Garantie requise : Oui.
Description de la garantie : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance.
Système d'acquisition dynamique : Aucun

Section : Lots

Marché alloti : Non
Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1.
Lot n°1 : MISSION DE MAITRISE D'UVRE POUR LA REHABILITATION DU STADE PAUL TAMBURINI.
Description du lot : Le marché est décomposé en deux tranches de travaux : T1 (gazon synthétique et naturel, vestiaires et travaux extérieurs) - T2 : travaux sur la tribune.
Code CPV principal : 71222000-0
Critères d'attribution : Critère(s) de qualité 1. / Pondération : 60
Voir article 6 du règlement de consultation
Prix / Pondération : 40
Voir article 6 du règlement de consultation
Lieu d'exécution du lot : STADE PAUL TAMBURINI 20620 BIGUGLIA
Reconduction : Non.
Des variantes seront prises en considération : Non.
Options : Non.
Durée du marché : 36 mois
Programme financé par des fonds communautaires : Non
Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres pour ce lot : Oui.
Type de critère de sélection : Aptitude à exercer l'activité professionnelle
Critère de sélection utilisé : utilisé
Description des critères de sélection : Voir article 5 du règlement de consultation.
Critères de sélection pour la seconde étape : Non.
Type de critère de sélection : Capacité économique et financière
Critère de sélection utilisé : utilisé
Description des critères de sélection : Voir article 5 du règlement de consultation.
Critères de sélection pour la seconde étape : Non.
Type de critère de sélection : Capacité économique et financière
Critère de sélection utilisé : utilisé

Description des critères de sélection : Voir article 5 du règlement de consultation.

Section : Conditions de délais

Délai minimum de validité des offres : Pendant 120 Mois
Date limite de remise des offres : 01/08/2024 à 12:00
Date d'ouverture des plis : 05/08/2024 à 12:00, lieu : Hôtel de Ville de Biguglia.
Date limite de demande d'informations complémentaires : 25/07/2024

Section : Informations particulières

Langue de présentation : français
Informations sur les qualifications du personnel d'exécution : Exigence dans l'offre
Habilitation sécurité requise : Non.
Accord de confidentialité requis : Non.
Documents à accès restreint : Non.
Présentation électronique : requise.
Signature électronique : Non
Critères d'exclusion : Motifs d'exclusion purement nationaux : En raison d'un jugement devenu définitif.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montépiano, Contact : Greffe du Tribunal de Bastia, à l'attention de : greffe du tribunal administratif, F-20407 Bastia cedex. Tél. (+33)495328866. E-mail : greffe.tabastia@juradm.fr.
Code d'identification national : 17200005100026.
Adresse internet : <https://www.bastia.tribunal-administratif.fr>
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montépiano, Contact : Tribunal Administratif de Bastia, à l'attention de : greffe du tribunal administratif, F-20407 Bastia cedex. Tél. (+33)495328866. E-mail : greffe.tabastia@juradm.fr.
Code d'identification national : 17200005100026.
Adresse internet : <https://www.bastia.tribunal-administratif.fr>
Description des délais d'introduction des procédures de recours :
- Un candidat qui considère avoir été évincé injustement peut contester le rejet de son offre dans le cadre d'une procédure de référé précontractuel.
- Le référé contractuel est une procédure d'urgence qui peut être exercée par un candidat évincé après la signature du marché. Il faut respecter les délais suivants : soit 31 jours à partir de la publication d'un avis d'attribution pour les procédures formalisées soit 6 mois après la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification du contrat n'a été effectuée.

Section : Autres informations
Accord sur les marchés publics : Oui
Marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique
Directive sur les véhicules propres : Non.
Date d'envoi à la publication : 24 juin 2024

SCI PLEIN SUD

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : RÉSIDENCE LA PINEDE
BATIMENT E ROUTE DES SANGUINAIRES
20000 AJACCIO
495 273 328 AJACCIO

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la Résidence la Pinède Bâtiment E, Route des Sanguinaires (20000 Ajaccio), à la Villa Mérimée, 10 Rue Mérimée (20000 Ajaccio) à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio

Pour avis. La Gérance

OBJET SOCIAL

Dénomination : ESTIVALIS LOCATION.
Forme : SAS au capital de 1000 euros.
Siège social : 9 Chemin DU CERCLE,
20200 SANMARTINO-DI-LOTA.
949154728 RCS de Bastia.

Aux termes d'une décision en date du 18 juin 2024, l'association unique a décidé à compter du 19 juin 2024 d'étendre l'objet social aux activités de : L'achat, la vente et location de véhicules à moteur deux roues terrestre, de véhicules de loisirs type camping car. • L'entretien général des véhicules, l'achat et la vente de pièces nécessaires à l'entretien des véhicules type moto et camping car. • L'organisation et la vente de séjour "Road trip moto et camping car" en Corse. • La vente de tous accessoires et équipements du pilote.
Le reste de l'article est inchangé.
Mention sera portée au RCS de Bastia.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 juin 2024, à Vescovato.
Dénomination: AK Distribution.
Forme : SARLU.
Siège social : Résidence A Torra, 20215 Vescovato.
Objet : Fabrication et vente de plats à emporter.
Durée de la société: 99 année(s).
Capital social fixe : 50 euros
Gérant : Madame Karine Vicentini, demeurant Résidence A Torra, 20215 Vescovato
La société sera immatriculée au RCS de Bastia.

Pour avis. Karine Vicentini

E.T.A.

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 230 Route de Moriani 20230
SAN NICOLAIO

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 28 avril 2024, il a été constitué une Société par action simplifiée
Dénomination : E.T.A.

Capital : 1000 euros divisé en 100 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité

Siège : 230 Route de Moriani 20230 SAN NICOLAIO

Objet : La société a pour objet l'acquisition de terrain à bâtir, ainsi que tout immeuble et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain · L'aménagement et la construction sur ces terrains d'immeubles · La vente d'immeubles construits à tous tiers sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Président : Monsieur ANDREI Erick, Jean, François

Demeurant 230 Route de Moriani 20230 SAN NICOLAIO
Immatriculation de la société : Au RCS de BASTIA

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 17 juin 2024, à FOLELLI.

Dénomination : pianosa.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 35 Lotissement CARDICCA, Folelli, 20213 Penta di Casinca.

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de un euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : libre.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés : - Président : Monsieur Jean-Sylvestre Fouad MORACCHINI Lieudit MUSOLEO Allée des cerisiers 20213 Penta di Casinca.

- Directeur général : Monsieur Pierre VITANI 35, lotissement CARDICCA 20213 Penta di Casinca.

La société sera immatriculée au RCS de Bastia.

Pour avis.

SCI ALMA

Au capital de 1000 euros

Siège social : MORTETE

20221 SANTA MARIA POGHJU

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 21 juin 2024, il a été constitué une Société civile immobilière
Dénomination : SCI ALMA

Capital : 1000 euros divisés en 100 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité

Siège : MORTETE 20221 SANTA MARIA POGHJU

Objet : La société a pour objet la propriété, l'administration, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle serait ou pourrait devenir propriétaires par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ainsi que toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement. · Et plus généralement la propriété ou la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers. · Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Gérant : Monsieur SCHUMACHER NOLL FREDERIC demeurant 20221 SANTA MARIA POGHJU et Monsieur ROHRBACH NICOLAS CHARLES ANDRE demeurant 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI présents et acceptants, sont nommés en qualité de premiers gérants

Immatriculation de la société : Au RCS de BASTIA



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA -
Tél : 04 95 30 95 30 - SIRET 33035573600019
Référence acheteur : 006/FCS/2024

L'avis implique un marché public

Objet : Souscription d'un contrat d'assurance « prévoyance complémentaire groupe » au sens de l'article L. 141-1 du Code des assurances à adhésion obligatoire pour l'ensemble du personnel de l'ODARC.

Procédure : Procédure ouverte

Forme du marché : Division en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

3 - Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles

3 - Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par la compagnie et/ou l'intermédiaire

4 - Tarification sur la base de la prime TTC

Remise des offres : 29/07/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 19/06/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

DON.LOUIS PROJECT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 61 BIS COURS NAPOLEON
20000 AJACCIO
852 934 165 RCS AJACCTO

Aux termes d'une décision en date du 17 avril 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis. La Gérance

TIC & TAC

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : CAMPAGRO
20169 BONIFACIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 13 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : TIC & TAC

Siège social : Campagro, 20169 BONIFACIO

Objet social : L'acquisition de tous terrains ou tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Simon SPANO, né le 2 août 2003 à Porto-Vecchio (2A), demeurant à Campagro, 20169 BONIFACIO

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions entre associés agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d' Ajaccio.

Pour avis. La Gérance

APOLLON

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : VILLA ANTHO, FOCE DELL'EDERA
20169 BONIFACIO
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 7 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : APOLLON

Siège social : Villa Antho, Foce dell'Edera, 20169 BONIFACIO

Objet social : L'exploitation d'un restaurant de type traditionnel, de tous débits de boissons, salon de thé, glacier, café ; vente de pâtisseries, viennoiseries, confiseries ; Location d'embarcations nautiques légères et matériels terrestre sportifs et de loisirs (dont transats, et parasols) ; Vente de produits alimentaires, snacking.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Julien FILIPPEDDU, demeurant Route de Musella, 20169 Bonifacio

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d' Ajaccio

Pour avis. La Gérance

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE -
BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

Suivant jugement du 18/06/2024, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **MARIA CONSTRUCTIONS (SARL)** - Acquisition, construction, vente, location de tous ensembles immobiliers. Exploitation, prise, acquisition de tous titres de propriété industrielle ou intellectuelle concernant ces activités; Participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations qui se rattachent à l'objet spécifié ou qui facilitent sa réalisation. Avances financières ou prêts à des sociétés ou entreprises. - Chez Raho lieu-dit dit Purettonne 20290 BORGIO - 503 113 482 RCS Bastia

Suivant jugement du 18/06/2024, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **SOCIETE D'EXPLOITATION VIGNOLI VEUVE ET FILS (SARL)** - Restaurant (grande restauration) location de voitures de tourisme avec chauffeurs - rue DU FORNELLO 20217 SAINT-FLORENT - 449 815 109 RCS Bastia

Suivant jugement du 18/06/2024, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **LES AGRIATES (SARL)** - Marchand de biens - route du Stade 20214 CALENZANA - 443 169 735 RCS Bastia

Suivant jugement du 18/06/2024, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé : La clôture pour insuffisance d'actif concernant la liquidation judiciaire de : **SARL SENS UNIQUE (SARL)** - Vente de vêtements et articles d'habillement, et tous accessoires s'y rapportant. - 12 boulevard Wilson 20260 CALVI - 378 534 390 RCS Bastia

POUR EXTRAIT,
LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER

Pour vos annonces légales : arritti2@wanadoo.fr



AGIR PLUS

CLIMATISATION PERFORMANTE

BÉNÉFICIEZ D'UNE PRIME ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DE **500€**

FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime sur corse.edf.fr/agirplus/ et demandez un devis à une entreprise Agir Plus labellisée RGE.



**SCANNEZ-MOI !
RETROUVEZ TOUTES NOS
SOLUTIONS AGIR PLUS.**

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

EDF-SA 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France Capital de 930 004 234 euros 552 081 317 R.C.S Paris - Crédits photos : Adobe Stock



Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'État.

